Fédération
des Chasseurs
et Chasseurs d'Afrique

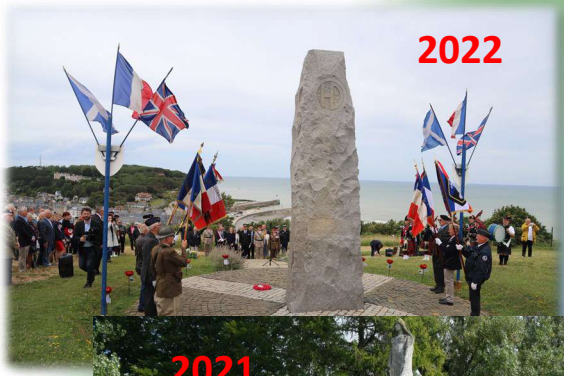

Bulletin de liaison

Bulletin n° 21 - Décembre 2023

Sommaire

3— Editorial général Postec	20— Amicale 2ème RCA-2ème RCH
4— Nouvelles de nos régiments d'active	24— Amicale 3ème RCA-3ème RCH
7— Compte rendu AGO FCCA 15 juin 2023	28— Amicale 7ème RCh
13— Compte rendu AGE FCCA 6 septembre 2023	29—Amicale 8ème RCH
18— Histoire du God Save The King	30—Amicales 11ème RCH - 12ème RCH
	31—Au revoir et Vœux

Editorial

Messieurs les présidents, mesdames et messieurs les adhérents, mes chers camarades ,

Une page se tourne car vous le savez la Fédération des Chasseurs et Chasseurs d'Afrique a décidé officiellement lors de son Assemblée Générale Extraordinaire de procéder à sa dissolution. Créée en juin 2011 à Saumur en regroupant l'ensemble des amicales des deux subdivisions d'Armes, elle a pendant douze ans accueilli les anciens souvent isolés et permis à nos amicales de rester en contact avec l'active. Nos rassemblements annuels avec la participation de nos régiments de tradition pour honorer la mémoire de nos anciens et partager ensemble nos valeurs , tout comme l'accueil à chaque fois amical et empreint de la fraternité d'armes au sein des mêmes régiments et de l'école de cavalerie ont été au centre de l'action de notre fédération. Les bulletins semestriels ont complété ces rencontres en tissant et en renforçant les liens entre les amicales et les adhérents tout en entretenant la mémoire de nos anciens. « Mission accomplie » serais-je tenté de dire.
Je remercie donc chaleureusement toutes celles et tous ceux qui ont, au cours de ces douze années d'existence, apporté leur enthousiasme et leur disponibilité à cette œuvre commune. Nous avons vécu et partagé des moments forts qui je le crois resteront dans nos mémoires (Floing, Dixmude, Berry au Bac, Verdun, Canjuers pour ne citer que les principaux). Cette camaraderie et cette cohésion qui ont été les nôtres ne s'effaceront pas. Je tiens également à saluer la mémoire de ceux qui nous ont quitté et j'apporte mon soutien chaleureux à nos camarades malheureusement de plus en plus nombreux frappés par la maladie.

Il me reste à vous souhaiter une bonne continuation à tous et restez fidèles à notre Arme, à nos valeurs et à l'esprit qui nous animait au sein de la Fédération tout comme lorsque nous servions dans ces prestigieux régiments .

Toutes mes amitiés et « par Saint Georges , vive la cavalerie ».

Général Postec Daniel
Président de la FCCA

Nouvelles de nos régiments d'active

1er régiment de Chasseurs

Semaine commémorative . Retour sur les moments forts des commémorations du 11 novembre. À Stenay, Montmédy, Commercy, et Verdun, notre engagement envers le devoir de mémoire s'est concrétisé. Les images capturées reflètent l'émotion et le respect rendus à ceux qui ont tout sacrifié. Merci de partager ces moments significatifs avec nous.

Découverte et aventure avec les Cadets de La Défense !

Nous sommes ravis de poursuivre notre collaboration avec des établissements scolaires pour offrir aux jeunes une plongée unique dans le monde militaire. Les mercredi après-midi et pendant les vacances scolaires, les Cadets de la défense auront l'occasion de vivre des expériences inoubliables, participer à des cérémonies et renforcer leur lien avec la communauté.

La Préparation Militaire Terre (PMT) ouvre les portes d'un monde fascinant pour les jeunes en quête de découvertes. Une semaine d'initiation qui va au-delà de l'enseignement des traditions et de l'histoire, offrant une expérience unique pour ceux qui aspirent à comprendre l'univers militaire.

4ème régiment de Chasseurs

Des drones dans les troupes de montagne !
Après Canjuers, on retrouve nos soldats du 4e RCh dans leur poste militaire de montagne du massif du Dévoluy. Ils étaient avec le 93ème régiment d'artillerie de montagne pour l'exercice Aigle d'acier, un exercice de pilotage de drones de reconnaissance organisé par la 27ème brigade d'infanterie de montagne. Au programme : vol de nuit et de reconnaissance tactique mais également mission topographie.

11 novembre 2023 : la flamme du souvenir est ravivée dans les Hautes-Alpes
Aujourd'hui, le 4e Régiment de chasseurs était présent à Gap, Briançon et dans de nombreuses communes de la région pour les cérémonies du 11 novembre, jour anniversaire de l'armistice de 1918 et de commémoration annuelle de la victoire et de la Paix. Ce 11 novembre est un hommage à tous les militaires morts pour la France, un hommage à toutes les générations de soldats, de la Grande Guerre aux opérations extérieures actuelles. C'est un hommage à tous les Français qui ont donné leur vie pour la nation. Merci à tous les Français présents aux côtés des militaires d'avoir partagé ce jour de mémoire si important. La jeunesse française était au rendez-vous pour entretenir la flamme du souvenir avec la classe défense du collège des Garcins de Briançon.

Nos soldats s'entraînent en permanence. Retrouvez un reportage photo lors d'un exercice de tir canon sur le camp militaire de Canjuers.
Ce sont les militaires du 3e escadron qui ont été évalués sur la préparation et l'exécution de tir.
« L'objectif est de travailler les savoir-faire de l'ensemble des patrouilles du peloton. Ici, la grande difficulté est de coordonner l'ensemble des tirs des patrouilles. » explique le lieutenant Augustin.
Les jeunes tireurs et chefs d'engin ont relevé le défi puisqu'ils ont tous réussi à valider cet examen. Mais rien n'est jamais acquis pour nos jeunes militaires, l'année prochaine ils devront être évalués de nouveau !

1er régiment de Chasseurs d'Afrique

Au sein des vallons escarpés du camp de Canjuers, sous un temps propice à l'effort de haute intensité, 94 participants, tous militaires du 1er RCA, se sont engagés pleinement dans un biathlon ! Retour en images sur cette séquence riche en sensations !

Et l'on commence ce début de semaine par une plongée dans le quotidien de nos nouveaux militaires du rang ! Ainsi, pendant 10 semaines, en partie au sein du centre de formation initiale des militaires du rang de Fréjus (83), ces jeunes engagés sont amenés à découvrir la pratique régulière du sport, les entraînements au combat, le tir, la vie en collectivité, etc. Ces premiers mois dans l'armée de Terre sont consacrés à l'apprentissage des fondamentaux du métier de soldat.
Cette expérience intense et nouvelle permet à chacun d'acquérir le goût de l'effort et l'esprit de groupe. Accrochez-vous, vous en sortirez grandi et fier !

Les Experts du 1er RCA ont répondu présents lors de l'exercice ARTEMIS !
La section de Défense Sol Air (DSA) du Centre de Contrôle de l'Artillerie (CCA) n a pas manqué cette semaine l'exercice de l'ARTillerie en Entrainement MIStral (ARTEMIS) 2023!
ARTEMIS, c'est une campagne de tirs de missile sol-air réalisée sur l'Ile du Levant, site de la Délégation Générale pour l'Armement (@DGA).
La présence des Experts du 1er RCA a ainsi permis d'assurer le bon déroulement de 10 séquences de tirs, rien que ça !

Assemblée générale de la FCCA le 15 juin 2023 à Saumur

1-Ouverture par le Président de la FFCA le général Daniel POSTEC :
Le président remercie les présents et les adhérents ayant envoyé leur pouvoir (listes en annexes) en regrettant que les effectifs de participation aux assemblées générales aient régulièrement fondu depuis la création de la fédération en 2011 ici même à Saumur, amphi Murat. Il y reviendra dans son rapport moral.

Il confirme les horaires des activités qu'il a organisées pour ces deux demi-journées à Saumur après l'AG :
17h00 visite du musée de la Cavalerie
19h30 dîner de cohésion au restaurant de l'Hôtel du Parc
9h30 le 16/6 dépôt de gerbe et allocution au monument aux morts de l'École
10h15 visite de la distillerie Combier avec dégustation
11h15 prise d'arme des Écoles militaires de Saumur et de l'École de Cavalerie dans la cour d'Austerlitz avec hommage aux Cadets de Saumur
Déjeuner libre et possibilité de visiter le musée des Blindés l'après-midi.

2-Présentation du déroulement de l'AG :
L'assemblée générale est ouverte à 14h30 avec l'ordre du jour suivant :
Ouverture par le Président de la FCCA
Présentation du déroulement de l'AG
Rapport moral du Président
Rapport financier du Trésorier
Nouvelles des amicales
Renouvellement du bureau
Activités 2023-2024 (point, projets, propositions)
Communication : bulletin
Questions diverses

3-Rapport moral du Président :
Messieurs les Présidents et représentants des amicales.
Bonjour et merci pour votre présence à cette Assemblée générale. Cette dernière revêt à mes yeux beaucoup d'importance car elle marque la fin d'une époque et l'heure des choix.
Fin d'une époque.
Le 14 avril 2011. Création de la FCCA à Saumur avec deux objectifs majeurs :
Assurer une liaison entre toutes les associations et amicales de Chasseurs et Chasseurs d'Afrique.
Regrouper les anciens Chasseurs et Chasseurs d'Afrique ne faisant pas partie d'une amicale ou toute amicale n'existant plus.
Entre autres, la FCCA se proposait de maintenir le lien avec les régiments d'active de la subdivision d'armes et notamment d'organiser annuellement une manifestation d'importance.
Au bilan, Pendant plus de 10 ans ces grands objectifs ont été atteints.
Floing, Dixmude et Ypres, Verdun, Berry-Au-Bac, Saumur, Canjuers.
Tenue des AG et réunions des CA à Paris, parution d'un bulletin semestriel puis annuel.
Pour autant, des fragilités ont persisté et non pas pu être réglées.
Refus de l'UNACA de se dissoudre au sein de la Fédération (démarche initialement prévue).
Refus des amicales des régiments d'active 1er RCA, et 4ème Chasseurs de nous rejoindre, celle du 1er régiment de Chasseurs le fera mais tardivement.
Le COVID en 2020, puis 2021 a fragilisé encore plus la FCCA. Vieillissement des adhérents et non-renouvellement des adhérents. L'échec de Saint-Valéry en Caux n'a pas permis de relancer la dynamique et clairement ces journées à Saumur des 15 et 16 juin marquent bien cet état de fait.

L'heure des choix.
Un constat, la dynamique n'existe plus. Vieillissement des adhérents, maladies, deuils. Manque d'envie de participer aux activités, non-renouvellement d'adhérents. Pas d'assise et de relance avec les amicales des régiments d'active.
Souhait du bureau aux affaires depuis 2011, de ne pas se représenter.

Décision.
Élection d'un nouveau bureau ?
Dissolution de la FCA ?
Transfert vers l'amicale du 1er RCH.
J'ajoute que depuis deux ans une réflexion a été lancée sur le sujet. Hormis le fait que la majorité s'est prononcée pour le maintien de la FCCA, aucune solution n'a émergé. Je pense donc que l'attente et le non choix ne sont plus possibles.

Je voudrais terminer en remerciant les membres du Bureau qui pendant 12 ans ont œuvré avec moi et qui ont permis de faire vivre à la FCCA de beaux et grands moments.

Merci de votre attention.

4-Rapport financier du Trésorier :

F.C.C.A. Bilan financier de l'année 2023
établi à la date du 15 juin 2023

I) Recettes :

Cotisations individuelles : 15 cotisants x 25 €…….	375,00 €
Dons : 4 dons pour un total de …….	20,00 €
Cotisations des amicales : …….....	590,00 €
Remboursement du trop perçu par le G.S.B.D.D. (repas du 8 octobre 2022) ……	61,37 €
Remboursement F.N.A.M. par l'U.N.A.B.C.C. ……..	14,00 €

TOTAL : ……... 1.060,37 €

II) Dépenses :

Imprimerie Corbet à Olivet (bulletin de décembre 2022) …….	183,60 €
Cotisations de la FCCA à l'UNABCC 2023…….	140,00 €
Remboursements des frais (bureautique, timbrage, déplacements, achats divers) engagés par les membres du Bureau, avec justificatifs consultables par chacun …	490,20 €
Frais bancaires (2 € par mois de novembre 2022 à juin 2023……..	14,00 €

TOTAL : …… 827,80 €

BILAN GLOBAL : ……... + 232,57 €

L'assemblée générale de ce jour, ainsi que ses activités complémentaires, sont les seuls événements organisés par la F.C.C.A. en cette première partie de l'année 2023. Ils seront pris en compte dans le prochain bilan.
Les recettes et les dépenses de la Fédération se résument donc à ce jour au fonctionnement de base : cotisations, frais de bulletins, frais de bureautique et frais généraux.
Certes, l'année 2023 n'est pas terminée, mais on peut cependant constater une baisse constante, depuis quelques années déjà, du nombre des adhérents donc de facto une baisse des cotisations :
- en 2020 : 27 adhérents individuels et 719 adhérents par l'intermédiaire des amicales.
- en 2021 : 25 adhérents individuels et 553 adhérents par l'intermédiaire des amicales.
- en 2022 : 18 adhérents individuels et 588 adhérents par l'intermédiaire des amicales.
- en 2023 : 15 adhérents individuels et 295 adhérents par l'intermédiaire des amicales.

Ce dernier nombre semble avoir baissé de moitié par rapport à l'an dernier, mais il n'est pas significatif puisque **4 amicales n'ont pas encore réglé leur cotisation 2023 :** le 7° RCH, le 2° RCA/RCH, le 6° RCA et l'UNACA, **pour un total théorique de 287 adhérents (nombre 2022)**. On enregistre par contre une chute importante des adhérents **individuels : - 45 % depuis 2020 et même - 63 % depuis 2016.**

Malgré les cotisations encore en attente, **la trésorerie de notre Fédération reste solide**, saine et même en hausse ; nous pouvons donc envisager avec sérénité les dépenses à venir.

Solde des comptes bancaires au 15 juin 2023.

Compte courant : …….. 401,29 €
Livret A : …… 11.000,00 €
Total des liquidités : …… 11.401,29 €

5-Nouvelles des Amicales :
A/- UNACA :
Le texte ci-dessous a été envoyé par G. Scotto et lu au cours de l'AG :

Lille ce premier Juin 2023
« Les impédimentas physiologiques liés au grand âge m'empêchent d'être parmi vous à Saumur.
LE MONUMENT
Lors de la dernière AG de 1' UNACA présidée François Castanier en 2012 nous recommandais de transmettre au Souvenir Français le monument de Floing.
Après une longue série de contacts auprès du Souvenir Français, c'est par madame Baumenil que j'ai appris que la dévolution des « Braves gens » a été acceptée par le Souvenir Française. Elle se réjouie d'avoir les deux monuments emblématiques de 1870, la maison des dernières cartouches et celui des braves gens sous la sauve garde du Souvenir Français.
J'ai pris contact avec le notaire de Sedan maître Zebert-Landrin concernant les modalités légales de ce transfert de propriété du terrain et du monument.
L'UNACA
L'institution arrêtera son activité à la fin du transfert du monument.
Les cotisations reçues au titre de 2023 seront restituées à leur auteurs.
Crée pour rendre hommages au sacrifice de la division Margueritte elle laisse aux jeunes des unités d'active de prendre le relais.
Le premier RCA et le CFIM troisième RCA ont pris en charge l'organisation future des manifestations de Floing.
Bonne Assemblée générale à tous ! restez unis et que saint Georges y aide.
Vive la Cavalerie.

Gérard Scotto d'Apollonia »

Au sujet de la participation des amicales aux cérémonies organisées par les unités d'active, le général Postec va demander aux Chefs de Corps du 1er RCA et du 1er RCh (et du CEFIM) de bien vouloir mettre dans leurs listings d'invitations aux activités de mémoire (Floing, Bazeilles, Saint-Georges, etc.) les présidents et secrétaires des amicales de la FCCA.

B/- 12ème RCA :
Le président Fabbri a demandé au commandant NEVENS de le représenter à l'AG, et lui a confié la mission de proposer au 12ème RCh de reprendre l'amicale du 12ème RCA qui ne compte plus qu'une dizaine de membres. M. Freléchoux, qui représente le 12ème Chasseurs va transmettre cette demande au Commandant Lemaire et à M. Gillet, secrétaire du 12 RCh.

C/- 11ème RCh :
Les représentants du 11 (Mme Rose, MM. Garda, Laveline et Meerschman) confirment la baisse de effectifs observée dans la plupart des associations. La salle du souvenir du 11 va être transférée Dans un musée mis en place par la mairie de Vesoul.

D/- 7ème RCh :
Le lieutenant Galande, qui représente le colonel Baran à l'AG, indique que le 7ème a réuni son conseil d'administration le jour de la Saint-Georges, et a créé sur Facebook une page pour l'amicale du 7ème RCh.

E/- 8ème RCh :
Le colonel Lambert, président de l'amicale depuis 2012, indique qu'il a transmis la présidence de l'amicale au Lt-Colonel Christian Legrand à l'occasion de la dernière AG du 8 le 6/6/23. Une journée de cohésion est prévue en septembre en région orléanaise. Le travail de mise à jour de l'historique du régiment (créé en 1745) sera poursuivi notamment sur les périodes 1956-1959 (Algérie) et 1965-1994 (régiment dérivé).

F/- 2ème RCA-2ème RCh :
M. Bompoint président et Mme Bompoint secrétaire confirment la baisse des effectifs mais le maintien des activités. Autant que possible l'amicale est présente à Floing, à Saint-Valéry en Caux, à Thierville (Saint-Georges), à Rosenau, aux activités de l'UNABCC (AG et messe de la cavalerie), et donc continuent de recevoir les invitations : ils sont (apparemment) sur les listings

6-Renouvellement du Bureau :
Il n'y a aucune candidature pour le bureau.
Compte tenu de ce qui a été dit auparavant l'option de dissoudre la Fédération est posée.

La proposition de créer une présidence tournante de la FCCA entre les différentes amicales est rejetée à l'unanimité des voix. Après ce premier vote il est donc proposé de dissoudre la FCCA.

L'assemblée générale vote à l'unanimité des présents et représentés la dissolution de la Fédération des Chasseurs et Chasseurs d'Afrique.

Selon nos statuts il convient de convoquer une **assemblée générale extraordinaire** pour valider cette décision de dissolution. Cette assemblée générale extraordinaire sera convoquée dans les règles statutaires pour le **mercredi 6 septembre 2023 à 16h00** en visio conférence. **Dans ces conditions,** il n'est donc pas prévu d'activités pour 2023-2024.

-Bulletin :
Un dernier bulletin sera réalisé pour début octobre 2023.
Les Amicales sont invitées à adresser au secrétaire le plus tôt possible leurs articles (textes et photos séparés).

78-Questions diverses :
Bien que ces décisions doivent être validées lors de l'AG extraordinaire, il est proposé pour les avoirs de la Fédération la répartition suivante :
-70 % entre les amicales au prorata des leurs adhérents sur les cinq dernières années, 30 % versés à une association de soutien des blessés de l'armée de terre.

-Pas de paiement de cotisation au titre de l'année 2023 pour les individuels (remboursements éventuels par le trésorier)
-Paiement par la FCCA des cotisations des amicales à l'UNABCC pour l'année 2023 (ces dernières devront en conséquence régler leurs cotisations pour l'année en cours)

L'assemblée générale est close à 16h30.

Le Secrétaire général

Le Président

Liste participants AG/FCCA 2023 à SAUMUR

Amicale	NOM	PRENOM	AG	Dîner
2 RCA-2RCh	BOMPOINT	Louis	Oui	Oui
2 RCA-2RCh	BOMPOINT	Marguerite	Oui	Oui
8 RCh	BOSCAND	Claude	Oui	Oui
12 RCh	FRELÉCHOUX	Jean-Claude	Oui	Oui
7 RCh	GALANDE	Francis	Oui	Non
11 RCh	GARDA	Lucien	Oui	Oui
8 RCh	LAMBERT	Francis	Oui	Oui
11 RCh	LAVELINE de Maubeuge	Eric	Oui	Oui
11 RCh	MEERSCHMAN	Bertrand	Oui	Oui
12 RCA	NEVENS	Patrick	Oui	Non
FCCA	POSTEC	Daniel	Oui	Oui
11 RCh	ROSE	Elisabeth	Oui	Oui
			12	**10**

LISTE POUVOIRS AG FCCA 15/6/23 à SAUMUR

AMICALE	NOM	PRENOM	Pouvoir à
1er RCH	DOUS	Emmanuel	Président
12ème RCH	DASSONVILLE	Guy	Président
12ème RCH	DESPRES	François	FRELÉCHOUX J.C.
12ème RCH	GILLET	Philippe	LAMBERT F.
12ème RCH	DESCHARD	Jean	FRELÉCHOUX J.C.
12ème RCH	LEMAIRE	Paul	LAMBERT F.
12ème RCH	DRION	Frédéric	FRELÉCHOUX J.C.
1er RCA	RONGIER	Francis	Président
3ème RCA	TREHO-BARRAULT	Béatrice	Président
4ème RCA	HARDY	Albert	Secrétaire
4ème RCA	De LAMBILLY	Yann	Président
6ème et 3ème RCA	BAERTHEL	Jacques	Président
7ème RCH	BARAN	Marc	GALANDE F.
9ème RCA	EICHLER	Anselme	LAMBERT F.
UNACA	CASTANIER	François	Président
UNACA	SCOTTO	Gérard	LAMBERT F.
	16		

Allocution et dépôt de gerbe au Monument aux Morts de l'Ecole de Cavalerie de Saumur

Ordre du jour Saumur 16 JUIN 2023

Juin 1940, mois tragique et sombre de notre histoire qui voit notre armée et notre pays s'effondrer. Pourtant les 18 ,19 et 20 juin ici à Saumur un espoir va naître et montrer que tout n'est pas définitivement perdu. Des débris d'unités de l'armée française et notamment de cavalerie auxquelles se sont joints les jeunes cadets en formation à l'école de cavalerie vont se battre certes sans espoir mais pour l'honneur avec ténacité et courage face à un ennemi qui leur rendra les honneurs. Il était inconcevable pour leurs chefs et pour eux-mêmes d'abandonner leur prestigieuse école qui avait formé tant d'illustres cavaliers sans combattre.

En allant jusqu'au bout de leur engagement, ils ont montré qu'ils s'inscrivaient dans la longue cohorte des cavaliers de l'armée française qui aux jours de gloire comme aux jours sombres ont donné leur vie pour le pays, ses valeurs et notre liberté. Anciens cavaliers, nous nous inclinons aujourd'hui devant leur sacrifice et nous y associons tous les Chasseurs et Chasseurs d'Afrique qui eux aussi ont fait le sacrifice de leur vie sur tous les théâtres d'opérations où le pays les a engagés : en France, en Europe, en Orient, en Amérique latine, en Afrique. Ils sont dignes de notre respect et de notre admiration.

Ayant appartenu nous-mêmes et pour certains combattu dans ces régiments prestigieux, nous nous inclinons devant leur sacrifice et nous honorons leur mémoire.

Général Daniel Postec
président de la FCCA

Fédération des **Chasseurs** et des **Chasseurs d'Afrique**
de la *Cavalerie Blindée*

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE
DU MERCREDI 6 SEPTEMBRE 2023

Ordre du jour :

Ouverture par le Président de la FCCA
Rappel de la conclusion de l'AGO du 15/06/23 : Président
Propositions du Trésorier pour la répartition des avoirs
Echanges et vote sur les propositions du trésorier
Explications du secrétaire général sur la procédure de dissolution.
Echanges et vote sur la décision de dissolution de l'association
Communication : bulletin de fin d'année
Questions diverses
Conclusion et fin de l'assemblée générale extraordinaire.

Enregistrement des présents et des pouvoirs reçus :

Présents (6) : Général Postec, Colonel Boscand, Colonel Baran, Colonel Lambert, Capitaine Bureau, Monsieur Meerschman.

Pouvoirs (18) : Commandant Lemaire, Capitaine Bouzy, M. Eichler, M. Bompoint, Adjudant-Chef Gayet, Capitaine Villegier, M. de Lambilly, Capitaine Philippe, Lieutenant-Colonel Legrand, Colonel Barthlen, M. Francin, Lieutenant Garda, M. Hardy, Mme de Sury, M. Rongier, M. Juffroy, Commandant Castanier, M. Blanc.

Total des voix 24, majorité des 2/3 : 16.

1-Ouverture par le Président de la FFCA

Le président remercie les présidents d'amicales présents et représentés, ainsi que les membres du bureau pour le travail de préparation de cette assemblée générale extraordinaire.

Il rappelle qu'à l'assemblée générale ordinaire (AGO) du 15 juin 2023 à Saumur la décision de procéder à la dissolution de la FCCA a été prise pour les raisons exposées dans le compte-rendu de cette AGO (voir annexe A). La convocation de cette AGE est liée aux statuts qui stipulent :

« La dissolution volontaire de la FFCA pourra être prononcée par une assemblée générale extraordinaire spécialement convoquée à cet effet.
La décision de dissolution devra être prise par une majorité des deux tiers des membres présents ou représentés.
En cas de dissolution, l'assemblée générale désignera un ou plusieurs délégués chargés de répartir l'actif entre des associations partageant les mêmes valeurs, ceci dans les dispositions légales. »

2- Rappel de la conclusion de l'AG ordinaire du 15 juin 2023 à Saumur.

Le §6 du compte-rendu de l'assemblée générale ordinaire du 15 juin 2023 à Saumur se termine par le texte suivant :

« L'assemblée générale vote à l'unanimité des présents et représentés la dissolution de la Fédération des Chasseurs et des Chasseurs d'Afrique.

Selon nos statuts il convient de convoquer une assemblée générale extraordinaire pour valider cette décision de dissolution. »

Le président Postec souligne que la FCCA a rempli sa mission pendant plus de 10 ans. Les liens avec les régiments d'active ont été tissés et entretenus, les conseils d'administration et les assemblées générales ont été tenus annuellement conformément aux statuts et ont permis des rencontres et des échanges nombreux.

De belles cérémonies ont été organisées, avec des détachements de troupes d'active de notre subdivision d'arme à Floing, en Belgique, à Canjuers, Saumur, Berry au Bac, Chemin des Dames, etc… . Des liens entre les amicales des régiments dissous et les anciens isolés ont été créés. Les adhérents orphelins, notamment du 9éme RCA puis du 4ème RCA ont été accueillis. Un bulletin a été produit : deux numéros par an puis un seul les dernières années.

Le bilan est donc satisfaisant, dans ces conditions pourquoi jeter l'éponge ?

Les circonstances ont changé, le vieillissement pèse de plus en plus et la participation aux activités est de plus en plus restreinte. Il n'y a pas de renouvellement faute de nouveaux adhérents. Les amicales d'anciens des régiments d'active n'ont pas souhaité nous rejoindre, à l'exception tardive de celle du 1er Chasseurs. Le bureau actuel est en place depuis 12 ans et souhaite passer la main, mais il n'y a pas de candidats. Il ne sert à rien de conserver une coquille vide et il faut en tirer les conséquences.

La présente assemblée générale extraordinaire a pour objet de statuer sur la décision de dissolution de la FCCA prise en AG ordinaire le 15 juin à Saumur à laquelle participaient 12 présents et 16 pouvoirs.

Le président propose aux participants qui le souhaitent d'exprimer un point de vue avant de passer au point suivant.

Le colonel Boscand confirme que ce n'est pas un échec mais nos amicales vieillissent et vont progressivement disparaitre.

Le colonel Lambert évoque le souvenir du général de Balorre (qui représentait le 6ème RCA) qui avait souligné dès 2011 que l'avenir de la FCCA dépendait de l'adhésion à la FCCA des amicales d'anciens des régiments d'active.

M. Meerschman indique que le président Gilbert Blanc du 11ème Chasseurs souhaite que les relations avec le 1er Chasseurs perdurent, notamment dans la perspective de la création d'une salle du souvenir des régiments de Chasseurs dissous. A ce sujet le colonel Lambert indique que les objets provenant de la salle d'honneur du 8ème Chasseurs à cheval ont été transférés au Quartier Maginot du 1er Chasseurs à Verdun-Thierville dans l'attente de la création de ce lieu, à l'exemple de ce qui a été fait par les Cuirassiers à Olivet au Quartier Valmy, et par les Chasseurs d'Afrique à Canjuers. Les souvenirs du 8ème Chasseurs d'Afrique seront également transférés à Canjuers.

3- Propositions du Trésorier pour la répartition des avoirs.

Le trésorier Bertrand Meerschman propose de répartir les avoirs, soit une somme d'environ 11200 €, en 2 catégories (en ordre de grandeur) :

Associations : 30%.

Amicales de la FCCA : 70 %.

Il présente plusieurs hypothèses de remboursement aux amicales des cotisations fondées sur le nombre d'années de cotisations: 5 ans ou 6 ans.

Il y a eu 3793 cotisations en 6 ans, ce qui correspondrait à un remboursement de 7586 € sur la base de 2 € par adhérent d'amicale. La même projection sur 5 ans conduit à 3082 cotisations et donc à 6184 € de remboursement.

Après échange entre les participants, le remboursement des amicales sur les cinq dernières années est approuvé. Il est également décidé de rembourser les adhérents directs sur la dernière année 2023, et de garder un montant (500 €) de fonctionnement, notamment pour la diffusion du dernier bulletin FCCA qui rendra compte de la présente AGE, de l'AGO du 15 Juin 23 à Saumur, et des activités des amicales.

Cette proposition de répartition conduit au résultat suivant (en ordre de grandeur) :

Remboursement des amicales sur 5 ans :	6200,00
Remboursement des adhérents directs en 2023 :	500,00
Bulletin FCCA de fin d'année :	500,00
Associations :	
Terre Fraternité :	2000,00
ADO :	1000,00
Solidarité Défense :	1000,00
Total :	**11 200,00 €**

la proportion de dons aux associations se monte alors à 35,7 %.

Adresses des associations :
Terre Fraternité : Hôtel National des Invalides (CABAT), 129 rue de Grenelle, 75007 PARIS
ADO : Fort Neuf de Vincennes, Cours des Maréchaux, Case n° 104, 75614 PARIS Cedex 12
Solidarité Défense : 24 rue de Presles 75015 PARIS

Les chèques aux associations seront envoyés accompagnés d'un courrier du président de la FCCA pour expliquer le sens de ces dons. De même les chèques de remboursements aux adhérents directs seront accompagnés d'un message du président.

4/- Echanges et votes sur les propositions du Trésorier

Le général Postec rappelle l'article 12 de nos statuts qui prévoit en cas de dissolution, que l'assemblée générale désigne un délégué chargé de répartir l'actif.

A l'unanimité des présents le trésorier de la FCCA C Bertrand Meerschman est désigné délégué de la FCCA pour la répartition de l'actif dans les proportions indiquées (en ordre de grandeur) au paragraphe précédent.
Les propositions du trésorier sont donc acceptées et validées par la présente assemblée générale extraordinaire et le modus operandi établi.

Le colonel Baran soulève la question de la date choisie pour la dissolution, qui doit être postérieure à toutes les opérations restant à réaliser, notamment la signature de chèques.

Après concertation, l'assemblée générale décide de choisir comme date officielle de dissolution de la FCCA **le 31 décembre 2023**, qui doit permettre de finaliser les opérations financières, et de diffuser le dernier bulletin de la FCCA, qui rendra compte de la présente AGE, et de l'AGO de Saumur en juin dernier.

5/- Explications du secrétaire général sur la procédure de dissolution

Le formulaire Cerfa n° 13972*03 de modification d'association, qui prévoit la dissolution parmi les modifications possibles, sera rempli par le secrétaire et signé par le président.

Il sera envoyé à la sous-préfecture de Saumur, à laquelle avait été déclarée en 2011 la création de l'association n° W493001682 ayant pour titre : « Fédération des Chasseurs et des Chasseurs d'Afrique de la Cavalerie Blindée » comme le précise le récépissé de déclaration émis par la Sous-préfecture de Saumur le 1er juillet 2011. Cet envoi doit être accompagné d'un exemplaire du compte-rendu de la délibération ayant décidé la dissolution, signé par la totalité des présents à l'assemblée générale.

Le projet de ce compte-rendu sera préalablement diffusé à tous les participants pour exprimer leurs observations avant validation. Une rotation sera ensuite organisée pour recueillir la signature de tous les présents.

6/ - Vote sur la décision de dissolution de la FCCA

Chaque participant répond à la question : « Etes-vous pour ou contre la dissolution de l'association Fédération des Chasseurs et des Chasseurs d'Afrique de la Cavalerie Blindée ? » :
Général Postec : pour
Colonel Boscand : pour
Colonel Baran : pour
Capitaine Bureau : pour
M. Meerschman : pour
Colonel Lambert : pour

La dissolution de la FCCA est donc votée à l'unanimité soit 24 voix pour sur 24 voix présentes (6) ou représentées (18).

7/- Bulletin de fin d'année

Un dernier bulletin sera réalisé pour fin octobre 2023. Il contiendra les comptes rendus des assemblées générales : ordinaire du 15 juin à Saumur et extraordinaire du 6 septembre, ainsi qu'un texte (avec photos) de chaque amicale évoquant les activités 2023 ou programmées pour 2024, et/ou un souvenir d'un évènement ayant marqué cette amicale au sein de la fédération.
Les Amicales seront invitées à adresser au secrétaire le plus tôt possible leurs articles (textes et photos séparés) avant le 15 octobre. Un message sera adressé à tous les présidents avant la diffusion du CR de l'AGE pour les informer.
La composition du bulletin sera ensuite réalisée jusqu'à mi-novembre, pour impression en envoi avant fin décembre.

8/- Questions diverses

Le président de l'amicale du 3ème RCA-3ème RCh a exprimé au président de la FCCA les difficultés auxquelles il a dû faire face cette année pour sa participation aux commémorations de Floing et avec l'UNACA.

Le général Postec recommande de laisser les unités d'active concernées (1er RCA et CFIM/7 BB) se charger de cette organisation et de désigner pour les amicales qui souhaitent être associées un seul interlocuteur qui retransmettra les informations à toutes les autres. L'active souhaite n'avoir qu'un seul représentant pour l'ensemble des amicales intéressées.

9/- Conclusion et fin de l'assemblée générale extraordinaire

Le général Postec remercie à nouveau le vice-président Boscand (notamment pour l'organisation des visio-conférences), le secrétaire de la FCCA et les présidents d'amicales. Le contrat a été rempli sur 12 ans.

M. Meerschman remercie l'ensemble du bureau de la FCCA en son nom propre et au nom du président du 11ème Chasseurs pour toutes ces belles cérémonies et activités auxquelles ils ont été heureux de participer.

Le colonel Lambert remercie le président Postec, le vice-président Boscand et l'ensemble du conseil d'administration pour le travail d'équipe qu'il a été fier de partager. Il exprime des remerciements particuliers à Bertrand Meerschman pour son travail de Trésorier et à l'amicale du 11ème Chasseurs et à son président Gilbert Blanc, qui ont toujours été présents en nombre (parfois un ou deux cars) à la plupart des activités de la FCCA, alors qu'ils venaient de Vesoul. Il se souvient d'avoir été invité à une de leurs assemblées générales et d'avoir ainsi pu visiter leur magnifique musée à Vesoul.

Le colonel Boscand remercie tous les participants pour le bon travail pendant 12 ans qui a donné un bilan plus que satisfaisant.

Le Capitaine Bureau indique que cette AGE n'est pas la dernière occasion de rencontre : nous nous reverrons dans le cadre de l'UNABCC.

Le colonel Baran approuve ce qui a été dit et souligne que les rapports ont toujours été très bons dans nos réunions et dans nos activités. Il souhaite bonne chance à tous.

Et pour terminer sur un sourire, le président propose de créer l'amicale des anciens de la FCCA, sans cotisations et sans formalités.

Membres présents à l'Assemblée Générale Extraordinaire du 6 septembre 2023

NOM	FONCTION
Général Daniel Postec	**président de la FCCA**
Colonel Claude Boscand	**vice-président de la FCCA**
Colonel Marc Baran	**président de l'Amicale du 7ème Chasseurs**
Capitaine Christian Bureau	**président de l'Amicale du 3ème RCA-3ème RCH**
M. Bertrand Meerschman	**trésorier de la FCCA**
Colonel Francis Lambert	**secrétaire général de la FCCA**

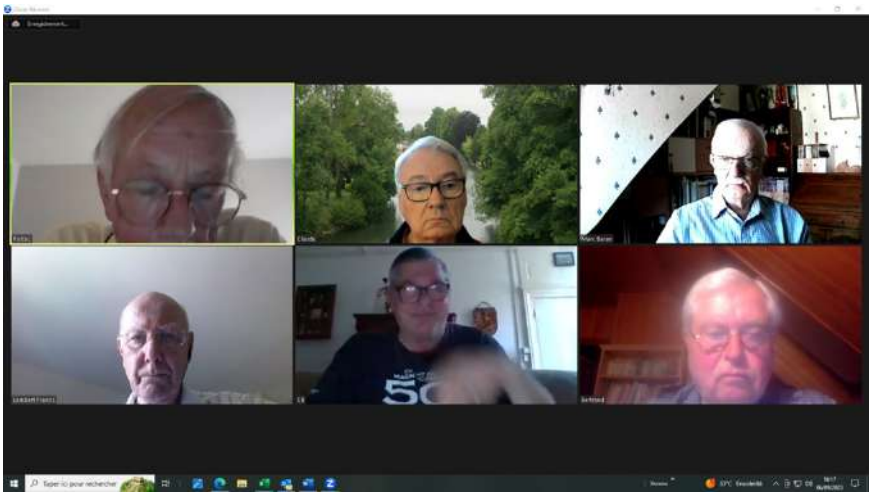

Article historique transmis par le commandant Paul Lemaire, Président de l'amicale du 12ème Chasseurs

Sa majesté le roi Charles III d'Angleterre et son épouse Camilla, se sont rendus dernièrement en visite officielle en France. Les honneurs leur fut rendus dès leur arrivée par la Garde Républicaine.
En 1938, c'est le 12ème Chasseurs qui fut désigné pour rendre les honneurs au roi Georges VI et à la reine Elizabeth ! Lire ci-dessous le témoignage de feu, le chef d'escadron d'Hebrey.

Le 12 juin 1940… le jour se lève, des bandes de brume flottent, s'accrochent aux arbres, aux maisons, au clocher… Les homme sont couchés recroquevillés dans les fossés du chemin, s'interrogent… Un drap blanc flotte au sommet du clocher… C'est la fin, la fin d'une épopée, d'un combat, d'une bataille, l'agonie parmi tant d'autres d'un régiment : le 12ème Chasseurs.
La veille encore, le soir, tous s'étaient battus. La nuit, l'ombre enveloppant êtres et choses, avait amené le silence, un silence pesant qui ne laissait plus prévoir de lendemain.
Son chef, le colonel Lesne, lourd de son passé d'honneur, de gloire, avait passé la nuit près de moi dans l'angoisse et le recueillement. Il allait bientôt comme tous les hommes valides monter son calvaire, prendre le chemin de l'exil, souffrir dans ma chair et son esprit au-delà de toute souffrance humaine.
Le 12ème Chasseurs avait liré son dernier combat, le colonel Lesne était le dernier de ceux qui pouvaient s'enorgueillir d'avoir conduit ce régiment aux sommets de l'héroïsme, de l'abnégation, du sacrifice.
Quelques années avant, en janvier 1937, le colonel Lesne avait pris le commandement de ce beau régiment. Il y arrivait précédé de ses états de service magnifiques, de ses faits d'armes, de ses sept citations, de ses cinq blessures acquis au cours de la guerre de 1914-1918.
Juste, bon, animé des plus grandes qualités morales, plein de compréhension et d'indulgence pour toutes les faiblesses humaines ; mais aussi de fermeté, il savait être un conducteur d'hommes éprouvé, sonder les âmes, relever les uns, encourager les autres, défendre ses idées. Il sut bientôt se faire aimer de tous et c'est ainsi qu'il put, dans une guerre difficile entre toutes, mener ses hommes à la bataille. Ces derniers ne lui marchandèrent ni leur courage, ni leur générosité.
Qu'il soit permis à l'un de ceux qui ont eu l'honneur d'être à ses côtés et de le servir, de rappeler deux traits, entre mille autres, dus à la générosité de son caractère.
C'était en juillet 1938, le colonel du 12ème Chasseurs et le 3ème escadron sont désignés pour rendre les honneurs aux souverains britanniques : le roi George VI et la reine Elizabeth, en voyage officiel en France. Boran, petite plage sur l'Oise, baignée de verdure et de soleil, au bord de la forêt de Chantilly, accueillait le train royal. Il fallait que tous, hommes et chevaux, se présentent au mieux et il était à craindre, en cette période d'été, que l'appel du soir à 21 heures ne comptât quelques manquants. Je proposai au colonel que l'appel soit rendu à 23 heures ; il me donna son accord sans hésiter, faisant confiance à chacun et jamais il n'y eut le moindre accro de discipline au cours de ce déplacement.
Le 11 juin 1940, nous sommes à Saint-Valery-en-Caux, le dos à la mer ; la pression ennemie s'accentue d'heure en heure. Les munitions s'épuisent. L'embarquement devient de plus en plus problématique. Le ciel est sillonné de balles traceuses, coupé de rafales nerveuses. Pas de bateaux dans la rade. Le commandement décide de capituler. Puis l'obscurité recouvre tout, les hommes ignorent encore la décision prise et s'endorment çà et là, au hasard des fossés et remblais. Certains profiteront de la nuit pour essayer de gagner l'Angleterre ou tout autre point de la côte par quelques moyens de fortune. Le colonel et moi sommes côte à côte, silencieux, angoissés de ce que demain nous réserve : la captivité. Notre esprit se révolte à cette horrible pensée. Si nous tentions, nous aussi, notre chance ? Nous pourrions continuer la lutte. Autour de nous des hommes harassés par la dure journée, sommeillent, couchés pèle-même. Nos regards se posent sur eux… que diraient-ils demain s'ils ne nous voyaient plus ?
Le lendemain, le colonel, avec eux, prenait le chemin de l'exil.
L'Etendard du 12ème Chasseurs, ses plis alourdis du sacrifice et de l'héroïsme de ceux de 40 a retrouvé aux Invalides la Gloire Immortelle que le soleil, chaque jour, nimbe d'or et azur.

L'âme du 12ème Chasseurs revit dans son amicale, toujours vivants, unie où souffle parmi ses adhérents l'Esprit qui se transmet à leurs fils.
(Cet hymne est) né en pleine révolution. L'hymne de la royauté britannique est plutôt du genre cantique (c'est un motet), mais il a un point commun avec '' *La Marseillaise* '' : '' *God save the King* '' a été écrit et composé en France par des français.

'' Grand Dieu sauve le Roi '' est un chant composé par la duchesse de Brinon et mis en musique par Jean-Baptiste Lully, pour célébrer en 1686, la guérison de Louis XIV atteint d'une fistule anale. Pour le soigner, il fallait l'opérer, mais l'opération était à l'époque très risquée. L'intervention consistait à ouvrir la plaie afin de la nettoyer. Aussi Louis XIV retarda t-il longtemps le moment de l'opération. Après plusieurs mois de calvaire et de douleurs, elle fut finalement réalisée. De nouvelles interventions furent nécessaires, car l'infection reprenait. Ce n'est qu'en décembre 1686 que le roi fut déclaré guéri. Madame de Brinon, supérieure de la maison royale de Saint-Louis à Saint-Cyr (fondée par l'épouse morganatique du roi, madame de Maintenon), se crut obligée de remercier Dieu en écrivant un poème à la gloire de son maître. L'œuvre plut au roi et Lully la mit en musique.
Par la suite, à chacune des visites du Roi-Soleil à la maison royale de Saint-Cyr, les demoiselles lui chantaient l'immortel cantique. Celui-ci serait probablement tombé dans l'oubli à la mort de Louis XIV si Haendel ne l'avait entendu lors d'une visite à Versailles en 1714 …

Le musicien allemand était alors le compositeur officiel du roi d'Angleterre Georges 1er. De retour à Londres, il demanda à un certain Carrey de lui traduire le poème, présenta l'œuvre au roi en signant la musique de nom … sans y changer une note ! Le texte anglais suit fidèlement la version française, à un ou deux adjectifs près. Le chant eut un énorme succès et fut joué dans toutes les cérémonies officielles où le roi était présent. Par la suite, comme l'Angleterre ne fit pas sa révolution, le '' Good save the King '' devint au XIXème siècle, l'hymne national du royaume et continu d'être reconnu comme hymne royal dans des pays comme le Canada, l'Australie, la Nouvelle-Zélande …

Il est aujourd'hui l'un des hymnes les plus connus au monde et a influencé de nombreux hymnes comme celui du Liechtenstein ('' *Oben am jungen Rhein* ''), qui se chante sur l'air du '' *God save the Queen* '' ou de la Suisse ('' *Rufst Du, mein Vaterland* '', basé sur la musique de Lully). Il fut également repris et réadapté par des groupes comme '' *Queen* '' ou '' *Les Sex Pistols* '' (un de leurs plus grands tubes) … '' *The rest is history* ''.

Photos :
La duchesse de Brinon
Jean-Baptiste Lully

« GOD SAVE THE QUEEN
L'HYMNE NATIONAL ANGLAIS EST D'ORIGINE FRANÇAISE »

CE Paul LEMAIRE

Paroles originales de la version française écrite par Madame de Brinon :

Grand Dieu sauve le roi !
Longs jours à notre roi !
Vive le roi
A lui la victoire
Bonheur et gloire
Qu'il ait un règne heureux
Et l'appui des cieux !
Grand Dieu sauve le roi

Grand Dieu venge le roi
Vive le roi
Que toujours glorieux
Louis victorieux
Voye ses ennemis
Toujours soumis
Grand Dieu, sauve le roi !

Amicale du 2ème RCA-2ème RCh en 2023

Berry-au-Bac 13 avril 2023

Il y a 106 ans, le 16 avril 1917, 132 chars Schneider attaquent à Berry-au-Bac sous les ordres du chef d'escadrons BOSSUT. Il s'agit du 1er engagement massif des chars d'assaut français de l'histoire. De ce premier groupement de chars sera créé le 501e régiment d'artillerie spéciale (501e RAS) à partir du 13 mai 1918.

« Le char, c'est un cheval avec lequel on charge. Sous les balles d'aujourd'hui, finies les charges de cavalerie. Il faut des chevaux d'acier ». Chef d'escadrons BOSSUT.

Le 31 mai, le 501e RAS s'illustre en brisant l'attaque allemande sur Paris par une contre-offensive à Villers-Cotterêts. Dès lors, les chars du 501e RAS sèment la terreur parmi les lignes ennemies jusqu'à la fin de la guerre. Le régiment prend son appellation définitive, 501e régiment de chars de combat, et s'installe à Tours le 13 mai 1920. Aujourd'hui le 501ème RCC est basé à Mourmelon.

Christian WIESER, représentant du Souvenir Français de l'Aisne et François SAILLARD (amicale du 2ème RCA-RCh) ont participé à la 106ème commémoration du 1er engagement des Chars de Combat à Berry-au-Bac.

Présence fort appréciée du 501ème Régiment de chars de combat et la Musique de ABC de Metz.

Madame Marie-Christine HALLIER, maire de Berry au Bac nous a cordialement invité à participer à une collation dans la salle des fêtes de sa commune où Monsieur Thomas CAMPEAUX, Préfet de l'Aisne, a rendu un vibrant hommage à nos anciens des Chars morts au combat.

Le béret noir est une coiffure traditionnelle et distinctive créée par le général Estienne, considéré comme le père des chars. Il a été porté dès 1917 par les artilleurs spéciaux (AS) et a été officiellement adopté en 1919. Reconnaissable au premier coup d'œil, le béret noir des tankistes du 501e RCC est orné de la bombarde, symbole de l'Artillerie d'Assaut. Cet insigne combine les canons croisés, symbole traditionnel de l'artillerie, avec le heaume de profil, sans panache et à visière abaissée qui caractérise l'anobli de fraîche date.

<u>Pierrepont – 6 avril 2023</u> : Plus de 108 ans après sa mort, le soldat Charles Lavocat repose enfin à la nécropole nationale de Pierrepont

Dans ce cimetière du Pays Haut lorrain, où reposent 3700 militaires français tombés lors de la Grande Guerre, a été le théâtre d'une cérémonie devenue plus rare ces trente dernières années : l'inhumation d'un soldat meusien, dont le corps n'a été retrouvé que 100 ans après la fin des combats.

Plus de 108 ans après avoir été fauché par les balles allemandes sur le champ de bataille, il repose enfin auprès de ses frères d'armes. **Charles Henri Lavocat** a été inhumé ce jeudi à la <u>nécropole nationale de Pierrepont</u>, dans le Pays Haut.

En 2017, Son squelette avait été retrouvé lors de fouilles archéologiques préventives menées sur un chantier de construction d'un lotissement à Spincourt, dans la Meuse. Ce soldat du 154e Régiment d'infanterie avait été tué, le 22 août 1914, <u>lors de la sanglante bataille des Frontières</u>, qui avait fait plus de 20 000 morts. Il avait été alors enterré à la hâte, ainsi que 34 autres militaires. Ce cimetière improvisé avait été oublié après la fin de la Première Guerre Mondiale.

Militaires, anciens combattants, élus locaux et les descendants de Charles LAVOCAT lui ont rendu, un dernier hommage, une cérémonie haute en symboles.

Recouvert du drapeau tricolore, le cercueil de Charles LAVOCAT fait son entrée dans la nécropole de Pierrepont, porté par 4 soldats du 94e RI de Sissone, dans l'Aisne. Il y a plus de 110 ans, c'est dans cette unité que ce jeune agriculteur meusien avait effectué son service militaire. Le lieutenant-colonel Bertrand Blanquefort, qui commande ce régiment, explique que sa présence et celle de ses hommes, sont une évidence et qu'elles participent au " *devoir de mémoire* ".

Autre symbole : la plaque militaire de Charles LAVOCAT qui a été retrouvé à Spincourt, a été remis à l'un de ses petits-fils, Daniel LAVOCAT. C'est ce matricule qui a permis en partie son identification en 2019. Une identification qui a été certifiée à 100% par des test ADN.

Après la mort de son mari en 1914 et après de vaines recherches de sa dépouille, la femme de Charles LAVOCAT avait accepté l'idée qu'elle ne retrouverait jamais le corps de son mari. Lorsque que ses petits enfants ont appris plus de 100 ans plus tard que la dépouille de Charles LAVOCAT avait été enfin localisée et formellement identifiée, ils ont décidé que leur grand-père devait reposer auprès des autres soldats tombés en août 1914. Ces frères d'armes, ce sont ces 34 autres militaires retrouvés à Spincourt et qui n'ont pas pu être identifiés. Leurs tombes sont situées juste à côté de la dernière demeure de Charles LAVOCAT, comme unis pour l'éternité.

30 juin 2023 Thierville-sur-Meuse : 1er RCh passation de commandement

Dernier régiment de la place de Verdun, le 1er régiment de chasseurs a un nouveau chef de corps, le 102e depuis sa création, en 1651. En effet, le colonel Jean-Baptiste COUSIN a succédé à son homologue Alexandre PELLISSIER de FELIGONDE .

FLOING 2 septembre 2023 :

Lieu d'intenses combats pendant la bataille de Sedan en 1870. Le 1er septembre 1870 voulant briser l'encerclement du plateau d'Illy au nord-ouest de la citadelle de Sedan. Les cavaliers du général MARGUERITTE, malgré plusieurs charges héroïques n'y parvinrent pas. Ce qui provoqua une exclamation du roi Guillaume de Prusse qui observait le déroulement de la bataille depuis une colline du village de FRENOIS , il aurait dit « *die tapferen leute* » (que l'on peut traduire « les braves gens »). La colline d'où sont partis ces chasseurs d'Afrique a repris cette exclamation comme lieu-dit. L'échec de ces charges entraîna le repli en désordre des troupes françaises à l'intérieur du Château de SEDAN. Voulant éviter des massacres inutiles, surtout de populations civiles, NAPOLEON III fit hisser le drapeau blanc et accepta la reddition de la ville. Napoléon III fut fait prisonnier avec ces troupes ce qui provoqua la chute du SECOND EMPIRE.
Une grosse délégation du 1er RCA avec à sa tête le colonel Mickaël TESSON, avait fait le déplacement depuis CANJUERS.

17 Septembre 2023 : AGO de l'amicale des anciens du 2ème RCA-RCh

à Semur-en-Auxois :
La journée du dimanche 17 septembre a d'abord été marquée par le « devoir de mémoire » avec une messe en la collégiale de Semur-en-Auxois. Les drapeaux devant l'entrée de la collégiale : Daniel Debris, le Lieutenant-colonel Jean-François Rebiffé (UNABCC), André Lepetit, Richard Reyter, Claude Manond, le président Louis Bompoint et Claude Lovisco.
Le dépôt d'une gerbe au Monument aux morts de Semur-en-Auxois par le président Bompoint et le représentant du Souvenir Français Patrick Creusot, en compagnie du capitaine Christian Bureau.
Au cours de l'assemblée générale, le conseil d'administration a été reconduit dont le président Bompoint.

<u>30 septembre 2023 : commémoration de la libération de Fresse</u> (70) par les chars du 2ème RCA à partir du 27 septembre 1944, avec l'escadron commandé par le commandant de Charnace. Une gerbe fut déposée à la stèle du 2ème RCA au col de la Chevestraye où furent tués l'adjudant Auguste Belliot, le maréchal des Logis Jean-Paul Seitz, le chasseur Charles Leher, le maréchal des Logis Maurice Darme et le chasseur Juan Ruiz.

<u>8 octobre 2023 – Paris : Journées nationales de la cavalerie</u>

Organisées par l'école de cavalerie et l'union nationale de l'arme blindée cavalerie - char, ces journées constituent une occasion renouvelée pour la grande famille des cavaliers de toutes les subdivisions de se retrouver autour de ses emblèmes et de ses valeurs communes. Elles sont l'occasion pour les jeunes et les anciens de tous grades, d'active ou de réserve, de prendre le temps de partager des moments forts de fraternité d'armes, d'honorer la mémoire de leurs morts, d'évoquer le lien vivace avec leurs blessés mais aussi d'échanger leurs idées et de nourrir leur réflexion pour se préparer aux défis de demain.

La journée mémorielle du dimanche 8 octobre avec les délégations et associations des régiments de cavalerie et les organismes dépositaires de traditions de cavalerie, où figurait notre représentant Claude Chatillon.

Activités Amicale du 3RCA-3RCh

FLOING 2023

Comme chaque année, nous commémorons les charges de la cavalerie française à Floing. Le samedi 02 septembre, nous étions 9 adhérents de notre Amicale, les lieutenants colonels Hervé JEANNOT, Emmanuel REGNAULT, Akim KARCHI, Nicolas VUILLAUME, Marc VANDENBOSSCHE et son épouse, Thierry BRISSON et sa compagne et moi-même.
La matinée a commencé par une prise d'arme et un dépôt de gerbes à la statue du général Margueritte.

Pour mémoire histoire du 1er Chasseurs d'Afrique :
- 1er mars 1832 : création du 1er régiment de Chasseurs d'Afrique à Alger,
- août 1914 : le régiment est séparé en deux : deux escadrons forment en France le régiment de marche de Chasseurs d'Afrique et les deux autres restent en Afrique,
- octobre 1914 : le régiment de marche de Chasseurs d'Afrique devient le 1er régiment de marche de Chasseurs d'Afrique,
- 15 février 1915 : les deux escadrons africains rejoignent la France et le 1er régiment de Chasseurs d'Afrique est reconstitué,
- 31 août 1919 : dissolution du 1er régiment de Chasseurs d'Afrique en Hongrie,
- fin 1919 : nouvelle création du 1er régiment de Chasseurs d'Afrique au Maroc,
- 1er février 1964 : dissolution du 1er régiment de Chasseurs d'Afrique à Besançon,
- 1er janvier 1998 : nouvelle création du 1er régiment de Chasseurs d'Afrique à Canjuers.

Après plus de dix ans de contacts, de propositions et d'argumentation, le chef d'escadrons François CASTANIER, président de l'UNACA (créé le 1er janvier 1899) devait être reçu en audience par le président de la République et obtenait l'accord d'une prise de décision de recréer le 1er régiment de Chasseurs d'Afrique seul régiment de l'Arme Blindée Cavalerie dont l'étendard soit décoré de la Légion d'honneur.
Le 10 février 1998 à Canjuers au nom de Jacques CHIRAC, président de la République, *(ancien LTN du 6ème RCA en Algérie)*, le général de corps d'armée Hervé GOBILLIARD remettait au colonel COLLOT d'ESCURY, chef de corps du 1er RCA l'étendard du 1er RCA. Ainsi le régiment reprenait sa place dans le corps de bataille de l'armée de Terre.
Depuis le 1er Chasseurs d'Afrique porte depuis les traditions des 12 régiments de Chasseurs d'Afrique qui ont été dissous entre 1962 et 1964 à l'exception de deux, les 10ème et 11ème créés en 1941 et dissous deux ans, plus tard. Pourtant les traditions étaient portées par les régiments de Chasseurs jusqu'à leur propres dissolutions.

Après les régiments, ce sont les Amicales qui disparaissent les unes après les autres, faute de combattants qui sont âgés ou malades.
À l'issue de la cérémonie, l'ensemble s'est retrouvé au mémorial.
De gauche à droite : La garde à l'étendard, les fanions des escadrons, le CDU avec son détachement de l'ECL du 1er RCA, puis Emmanuel, moi-même, et le personnel du CFIM-7 BB/3 RCA, un capitaine, un adjudant-chef, d'un sergent et caporal-chef
Comme en début de matinée, les faits des charges de la cavalerie ont été relatés très précisément. Alors le chef de corps aux côté des autorités qui l'accompagnent, a lu son ordre du jour.
Le dépôt de gerbes se déroula. Une gerbe par Mme LESSERTISSEUR accompagnée de deux jeunes filles et de deux jeunes garçons. La deuxième par le colonel TESSON, le lieutenant-colonel Hervé JEANNOT et M. SCOTTO, président de l'UNACA.
Après avoir remercié les porte-drapeaux, les autorités ont quitté le site, suivies de la garde à l'étendard.

Après quelques photos devant nos stèles mutuelles de nos camarades de l'Amicale du 2ème RCh-RCA.
Nous avons rejoint le terre plein en face du mémorial où se tenait le verre de l'amitié offert par la mairie. Nous avons terminé cette nième commémoration comme chaque année au restaurant du château de Sedan, devant un déjeuner excellent.

Christian Bureau - Crédit photos : Thierry BRISSON

Cérémonie à Grammont

Le capitaine Vincent, commandant le 12ème escadron d'instruction, l'adjudant-chef Akim et le caporal-chef de 1ère classe Sébastien accompagnaient le lieutenant -colonel Hervé JEANNOT, chef du CFIM 7ème BB / 3ème RCA, ce lundi 8 mai 2023, à Grammont (70). Au-delà de la commémoration de la Victoire des Alliées du 8 mai 1945, cette cérémonie fut l'occasion de dévoiler le nouveau monument aux morts de la commune, et de rendre hommage aux onze soldats grammontais morts pour la France entre 1914 et 1962. Un devoir de mémoire indispensable pour ne pas oublier le sacrifice de ces hommes pour notre liberté et notamment le sacrifice du BRI Roger BOILLOT du 3ème RCA qui a donné sa vie pour libérer la France de l'occupant nazi.

Notre Amicale fidèle à son histoire et son Devoir de mémoire perpétue son passé. En novembre dernier, nous avons été présents à la mémoire du BRI Roger BOILLOT, décédé quelques heures plus tard suite à la visite de sa famille durant les combats de septembre 1944 et en tentant de protéger un camarade de tirs allemands sur le secteur de Ternuay, le BRI Roger BOILLOT est décédé.
Comme promis auprès de Mme Éliane BOUCARD, maire de Grammont, commune de 70 habitants, notre Amicale a honoré par la présence de Thierry et moi-même sans oublier la présence du CFIM/3 RCA avec la présence d'un détachement de 4 personnels de 4 packs cités ci-dessus par le LCL Hervé JEANNOT. Comme en novembre dernier et ce 8 mai 2023, nous avons été reçus royalement par les parents et famille du BRI Roger BOILLOT.
Depuis ma prise de fonction au titre de président, je n'ai eu de cesse de pérenniser le Devoir de mémoire. Lors, je souhaite rendre hommage à deux communes en 2024. En effet, depuis plusieurs décennies, nous avons omis Villeneuves en montagne (71) et Carspach (68) et Floing, version 2024.
Lors de ma venue à Grammont, ce 8 mai dernier, j'ai offert une plaque mémoire qui doit être posée sous la plaque de la place du BRI BOILLOT sur le fronton de la façade de la mairie afin de lui rendre hommage et à la commune qui lui rendu après 79 ans, son honneur. C'est le DEVOIR de MÉMOIRE de notre Amicale.

Je remercie le CFIM de la 7ème brigade blindée portant les traditions du 3ème Chasseurs d'Afrique de leur présence à nos côtés depuis 2019, date de la renaissance de notre étendard, permettant ainsi l'honneur de notre régiment qui a été régulièrement présent depuis 1833 sur tous les théâtres de combat sur le territoire français et divers pays comme la Crimée de 1853 à 1856.

Capitaine Christian Bureau Président

Visite du CEMAT au CFIM 7ème BB-3ème RCA

Le 21 mars 2023, l'État-major de la 7ème brigade blindée a accueilli la visite du chef d'État-major de l'armée de Terre, le général d'armée Pierre SCHILL. L'État-major de la 7ème BB, implanté à Besançon, englobe deux satellites : la 7ème compagnie de Transmissions, également implantée à Besançon, et le centre de formation des militaires du rang de la 7ème BB - 3ème régiment de Chasseurs d'Afrique, implanté dans le camp national de Valdahon. Afin que le CEMAT et sa délégation aient une vision globale de l'État-major, il s'est rendu au CFIM en fin de journée. Après une présentation du centre, il est allé au-devant des stagiaires et de leur encadrement. Tout d'abord, sur le terrain, lui a été présenté un atelier d'instruction de type « *check-point* », poste de combat de niveau section filtrant à la fois le personnel à pied et les véhicules, permettant, en opération extérieure, de sécuriser les emprises militaires ou les axes de circulation. Par la suite, il a assisté à une séance de soutien pédagogique de stagiaires en salle de cours, menée par la cellule d'instruction adaptée du CFIM, à l'aide de tablettes et du logiciel « *SOCRATIVE* ». Ce logiciel de gestion des évaluations basé sur le questionnaire à choix multiples (QCM) permet aux élèves d'apprendre activement, en bénéficiant d'un retour d'information instantané et aux instructeurs de recevoir les résultats en temps réel. Il leur permet également de réviser seuls, sur leur temps libre, à l'aide de leurs téléphones portables, grâce auxquels ils accèdent à des QCM d'entraînement et à leurs corrections en ligne. Dès la formation initiale au CFIM, les engagés volontaires initiaux apprennent à élaborer et à mettre en œuvre des réponses concrètes et efficaces aux situations auxquelles ils pourront être confrontés demain en opération extérieure ou sur le territoire national.

Visite du ministre des armées à Valdahon

Du 19 au 21 avril, le ministre des armées, M. Sébastien LECORNU, a effectué un déplacement de trois jours dans les formations de l'armée de Terre situées dans l'Est de la France. L'objectif de ce déplacement était de présenter aux unités les améliorations directes qui découleraient pour elles du vote de la loi de programmation militaire 2024-2030 par le Parlement. Le CFIM 7ème BB-3ème RCA a ainsi eu le privilège d'accueillir M. Sébastien LECORNU dans l'après-midi du 21 avril. Le ministre des armées était accompagné du général d'armée SCHILL, chef d'État-major de l'armée de Terre, du général de corps d'armée d'ANDOQUE de SÉRIÈGE, gouverneur militaire de Metz, officier général de la zone de défense et de sécurité Est, commandant de la zone terre Nord-est, commandant des forces françaises et de l'élément civil stationnés en Allemagne, du général de division Pierre-Yves RONDEAU, commandant la 1ère division « *SCORPION* », et du général Cédric du GARDIN, commandant la 7ème brigade blindée.

Dans le cadre de l'accueil républicain fait par les représentants de l'État, des collectivités territoriales et des élus, le CFIM a également accueilli M. Jean-François COLOMBET, préfet du Doubs, Mme Annie GENEVARD, députée de la 5ème circonscription du Doubs, M. Jean-François LONGEOT, sénateur du Doubs, Mme Christine BOUQUIN, présidente du Conseil départemental du Doubs, et Mme Sylvie LE HIR, maire de Valdahon. Après une courte présentation du centre, le ministre et sa délégation ont eu l'occasion de s'entretenir avec un peloton de stagiaires et son encadrement en phase d'instruction, à travers trois ateliers de perfectionnement de mise en œuvre de leur fusil d'assaut, du matériel de défense nucléaire, radiologique, bactériologique et chimique, et de tir, sur un simulateur de tir technique aux armes légères d'infanterie.

Source et crédit photos : CFIM/3 RCA

Activités de l'amicale du 7ème Chasseurs en 2023

Les deux activités organisées par l'amicale du 7ème Chasseurs ont montré une bonne participation de ses membres. Le 14 janvier 2023, un repas couscous-galette a été organisé dans une grande salle à Dainville, et contre toute attente, nous avons réussi à réunir 80 participants, membres et amis qui ont vécu de très bons moments, entre le repas et les séances de danses animées par un duo fort sympathique de Karine et Maggi.

2023 a marqué le 30ème anniversaire de la dissolution du régiment. A cette occasion, le 23 avril jour de la Saint Georges, nous avons eu la joie de retrouver dans nos murs 4 anciens chef de corps qui ont souhaité marquer par leur présence, l'attachement à leur régiment et à son amicale. Après l'assemblée générale, un office religieux a eu lieu en la chapelle Saint Louis, suivi d'un dépôt de gerbes au mémorial des régiments, sous une pluie battante (!) avant de faire résonner le refrain du régiment, un verre à la main et partager un excellent repas dans les anciens locaux du 2ème escadron, devenu maintenant le restaurant « Tomate Cerise ».

Le colonel (er) Marc BARAN, président de l'amicale du 7ème Chasseurs.

Amicale 8ème Chasseurs

L'année 2023 a permis de retrouver un fonctionnement normal de notre amicale avec :
la cérémonie au monument aux morts à l'occasion de la Saint-Georges au Quartier Valmy à Olivet.

l'assemblée générale le 6 juin au cours de laquelle un nouveau bureau a été élu, avec un renouvellement important des fonctions de président et vice-présidents,

Président : Lieutenant-Colonel Christian Legrand
Vice-présidents : Capitaine Michel Bouzy et Adjudant Benoit Gayet
Trésorier : Capitaine Fabien Philippe
Secrétaire : Colonel Claude Boscand (également président honoraire)
Secrétaire adjoint : Colonel Francis Lambert (également président honoraire)
Porte-drapeaux : Capitaine Bernard Villegier et Capitaine Fabien Philippe

la journée de cohésion en Orléanais à l'automne, qui a été complétée par un conseil d'administration du nouveau bureau qui s'est tenu à Olivet le 27 septembre.
A cette occasion les décisions suivantes ont été prises :
Une rue du 8ème Chasseurs a été créée à Orléans dans l'ancienne place d'armes du Quartier de Sonis, qui n'a pas encore été inaugurée. Un contact sera pris avec la mairie d'Orléans pour finaliser cette inauguration.

Les souvenirs du 8ème Chasseurs du colonel Chauvet, ancien chef de corps (1982-1984), que le fils du colonel souhaite nous transmettre, rejoindront à leur tour les objets provenant de notre ancienne salle d'honneur, qui sont entreposés à Verdun-Thierville, dans l'attente de la création par le 1er Chasseurs d'une salle du souvenir des régiments de Chasseurs dissous. (photos)
La mise à jour de l'Historique du régiment avec notamment la période Algérie, a pu être complétée avec des témoignages d'anciens, et la période réserve pour laquelle des anecdotes et souvenirs ont été sollicités sera également complétée.

La Saint Georges 2024 se déroulera le jeudi 18 avril 2024

Au quartier Valmy du 12ème Cuirassiers à Olivet

Amicale du 11ème Chasseurs

Encore une année 2023 bien remplie en manifestations.

le 16 mai, mise en place d'une statue équestre grandeur nature, place du 11ème Chasseurs, exécutée par les élèves du Lycée Luxembourg, section chaudronnerie. L'inauguration s'est déroulée en présence de Mr Robquin pour la préfecture, de la gendarmerie, de la police nationale, du vice président du département, d'officiers du 1er Chasseurs de Thierville, un piquet d'honneur en armes de la BA 116 de Luxeuil les Bains et de nombreux porte-drapeaux.

Le 17 juin, ouverture au public du Musée consacré au 11ème Chasseurs, (3 salles) à la Maison des Services de Vesoul (ancienne DMD) place des Casernes.

le 4 juillet – Présentation des poudrières du 11ème Rch restaurées par les bénévoles de l'Amicale, à Frotey les Vesoul un panneau retraçant histoire du 11ème Chasseurs a été scellé.

Du 7 juillet au 30 octobre une exposition au Château de BOUGEY sur le cheval et la cavalerie

Toujours autant de passion, mais nous regrettons que la FCCA, faute de repreneur, s'arrête.
En espérant retrouver tous nos amis, dans d'autres cérémonies, bonne fin d'année à vous.

Vive la Cavalerie

Le Président Gilbert BLANC

Activités 12ème Chasseurs 2023 et prévisions 2024

2023 :
A.G. le 14 mai dernier au Quartier Fabert à Sedan,
Cérémonies en Pays de Caux le 09 juin
et le 12.12 à Paris le vendredi 8 décembre au Quartier des Célestins - Sedan et Saumur dans un restaurant le dimanche 10 décembre.

2024 :
A.G. les 4 et 5 mai au Quartier Fabert à Sedan,
Procédure en cours pour le ravivage de la Flamme à l'Arc de Triomphe soit le 14, 21 ou 28 juin (nous attendons la réponse du Comité de la Flamme),

Au Revoir !

MEILLEURS VOEUX 2024

Fédération des Chasseurs et Chasseurs d'Afrique

Réalisation Fédération des Chasseurs et Chasseurs d'Afrique
Rédaction : général Daniel POSTEC – colonel (h) Francis LAMBERT – les Amicales
Conception : colonel (h) Claude BOSCAND – impression CORBET Olivet
© FCCA décembre 2023